

Question présentée par la députée :
M^{me} Delphine Klopfenstein Broggin

Date de dépôt : 12 octobre 2016

Question écrite urgente

Quand le Conseil d'Etat entend-il prendre position en faveur de l'initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » soumise au peuple le 27 novembre prochain ?

Vu que la Suisse possède le parc nucléaire le plus vieux au monde avec une moyenne d'âge de 41 ans pour les cinq réacteurs du pays ;

vu la proximité de Genève avec la centrale nucléaire de Mühleberg qui, vieille de 44 ans, est une des plus ancienne au monde ;

vu la plainte pénale déposée contre X par le Conseil d'Etat **face à la dangerosité avérée de la centrale nucléaire française du Bugey à 70 km de Genève, pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux ;**

vu la réalité des Services industriels de Genève, dont l'énergie sera 100% renouvelable et indigène dès le 1^{er} janvier 2017 ;

vu l'art. 169 de la constitution de la République et canton de Genève qui demande que les autorités s'opposent par tous les moyens à leur disposition aux installations nucléaires dans le territoire et au voisinage du canton effectives depuis plus de 30 ans ;

étant donné ses engagements de longue date pour sortir du nucléaire,

quand le Conseil d'Etat entend-il prendre position en faveur de l'initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » soumise au peuple le 27 novembre prochain ?

Pour rappel :

- **Cette initiative apporte de la sécurité et protège notre pays ainsi que ses habitant-e-s.** La Suisse possède le plus vieux parc de centrales nucléaires de la planète et avec Beznau 1, même le plus vieux réacteur encore en service. Il est exploité depuis 47 ans et doit lutter contre de graves problèmes de sécurité qui ne peuvent être résolus par aucun rééquipement.
- **Cette initiative établit un calendrier raisonnable pour une sortie programmée et fixe à 2029 l'année d'expiration de l'énergie nucléaire.** Notre approvisionnement énergétique devra être principalement basé sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'initiative ferme la lacune législative si importante pour la réussite de la transition énergétique au niveau constitutionnel et veille à ce que les centrales nucléaires soient progressivement arrêtées entre 2017 et 2029. C'est aussi la fin de la production de déchets hautement radioactifs.
- **Cette initiative est faisable, car les nouvelles technologies sont prêtes et déjà utilisées chaque jour.** Il n'y a guère d'autre pays aussi bien positionnés que la Suisse pour la transition énergétique. L'énergie hydraulique autochtone, par exemple, fournit déjà 60% de notre approvisionnement électrique, de façon fiable et depuis des décennies. Egalement le solaire et l'éolien ont fait leur preuve en Suisse.
- **Les centrales nucléaires sont chères et ne sont pas rentables.** La production d'électricité nucléaire se fait à perte et coûte plus cher que l'hydroélectricité. Par ailleurs, les coûts de production des énergies renouvelables baissent continuellement depuis des années tandis que ceux du nucléaire sont en augmentation constante.

Il est essentiel que nos autorités s'opposent par tous les moyens à leur disposition aux installations nucléaires dans le voisinage et partout en Suisse. Elles ont aujourd'hui la possibilité de le faire, en soutenant l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire », elles doivent saisir cette occasion !